



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Bordeaux 20 place Gambetta

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 15/11/1927

Étendue de la protection : La façade et la toiture : inscription par arrêté du 15 novembre 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.